RAPPORT DE VISITE

Nom de la commune : Lacommande **Département :** Pyrénées-Atlantiques

Année de visite : 2026

Nombre d'habitants : 180

Classement au moment de la visite :
☐ Candidate ☐ 1 Fleur ☒ 2 Fleurs ☐ 3 Fleurs ☐ 4 Fleurs / ☐ avertissement

Membres du jury : Jocelyn NOIROT, Philippe COUDERC, Georges RABEAU

Personnes rencontrées : Maire et adjoints, agents espaces verts (intercommunaux), habitants bénévoles…

1. LA VISITE DU JURY

Accueil, présence du binôme élu-technicien, pertinence du circuit, respect du temps imparti, qualité du dossier, etc.

Points positifs :

- Accueil très sympathique, au sein de la Commanderie, des élus, des techniciens intercommunaux ainsi que des habitants bénévoles ;
- Pertinence du circuit de visite ;
- Le jury a apprécié la mise en contexte historique de la commune, s'appuyant sur une collecte de photos. Un support numérique (type PPT) aurait pu être complémentaire.

Points à améliorer :

- Dossier de présentation à étoffer davantage, en s'inspirant de la grille du label (trame des grandes parties à reprendre).

2. LE PROJET MUNICIPAL

Motivations pour l'obtention du label, connaissance des critères d'évaluation, stratégie d'aménagements paysagers, échanges avec les partenaires, etc.

Points positifs :

- Les motivations pour l'obtention du label sont claires et constantes. La municipalité est à l'écoute et en recherche constante de pistes de solution pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue ;
- Le travail en lien avec la communauté de communes est visible. L'élaboration d'un cahier des charges par la municipalité pourrait permettre de formaliser et préciser cet appui.

Points à améliorer :

- Gestion différenciée plus identifiée et expliquée sous forme de panneaux. Sur ce point notamment, étudier la possibilité d'une aide extérieure (ex : CAUE, lycée agricole de Montardon, Université de Pau, etc.), de manière à finaliser le plan de gestion différenciée.

3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

Concertation avec la population, informations envers les touristes, actions pédagogiques, etc.

Points positifs :

- Parcours sensoriel (à davantage mettre en valeur – ex : signalétique dédiée) ;
- Actions en faveur de l'accueil des pèlerins ;
- Jardin médiéval ;
- Projet de coulée verte jusqu'au cimetière ;
- Projets « piscine » et « tennis » (à développer).

Points à améliorer :

- Mise en avant du label (ex : panneaux de signalétique – via des autocollants par exemple).

4. PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

Arbres, arbustes, pelouses, prairies, couvre-sol, plantes mellifères et nectarifères, fleurissement (entretien, diversité, pertinence des plantations et créativité), etc.

Points positifs :

- Très bonne qualité d'entretien général du village (à laquelle contribue l'ensemble des parties prenantes) ;
- Le passage du « tout horticole » au fleurissement plus pérenne a bien été géré par l'équipe municipale et les agents ;
- Il serait bien de poursuivre les associations végétales et les mélanges arbustes / plantes vivaces et de développer la gamme des hortensias (qui offre des résultats très qualitatifs).

Points à améliorer :

- Les arbres sont majoritairement sains et bien entretenus. Le jury a été attentif au projet de remplacement des arbres sur l'alignement au Monument aux morts. Plusieurs conseils ont été donnés par le jury sur la réalisation de ce chantier et le prochain jury sera attentif à leur concrétisation (sujet le plus urgent sur la commune, compte tenu de l'état sanitaire des érables).

5. GESTION ENVIRONNEMENTALE

Préservation de la biodiversité, des ressources naturelles (eau, sol, intrants, déchets verts, énergie), stratégie de sensibilisation et actions contre le réchauffement climatique, etc.

Points positifs :

- Méthodes alternatives d'entretien : paillage, mulching, stratégie « zéro phyto » ancienne, etc. ;
- Lorsque le jury a pris connaissance du précédent rapport de visite, il a eu connaissance de la présence d'une ZNIEFF sur la commune, non évoquée durant les échanges avec l'équipe municipale. Il apparaît pertinent de la mettre davantage en valeur.

Points à améliorer :

- Volet « biodiversité » à renforcer : connaissance et inventaire faune / flore et mise en place d'actions de protection et de sensibilisation en conséquence.

6. QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Patrimoine bâti, façades, propreté, voiries, publicité, réseaux, mobilier urbain, accessibilité, etc.

Points positifs :

- Très bonne propreté générale de la commune ;
- Qualité du patrimoine bâti et de sa restauration / entretien ;
- Qualité des circulations / mobilités douces entre les différents sites majeurs de la commune ;
- Le projet de « lagune » sur le bas de la parcelle nouvellement acquise, s'il est encore à préciser, semble constituer une piste intéressante.

Points à améliorer :

- Poursuivre la réhabilitation des petits bâtis communaux (ex : puits, création de bancs, etc.) ;
- Poursuivre le travail déjà engagé autour du mobilier urbain en pierre (notamment en vue du futur aménagement de la voie verte entre le cœur de village et le cimetière).

7. ANALYSE PAR ESPACE

Entrées de commune, centre-bourg, quartiers d'habitation, parcs et jardins, jardins familiaux, abords d'établissements publics, cimetières, espaces sportifs, aires de jeux, espaces naturels, trame verte et bleue, zone d'activité, etc.

Points positifs :

- Enherbement naturel du cimetière très qualitatif, avec fleurissement avec des roses trémières ;
- Mise en valeur du patrimoine bâti ;
- Espace culturel au sein de la Commanderie ;
- Aire de jeux ancienne restaurée et création d'une aire nouvelle complémentaire ;
- Bonne intégration apparente du quartier de lotissement.

Points à améliorer :

- Etudier la possibilité de création d'un parcours Tèrra Aventura (géocaching) afin de mieux valoriser le site de la Commanderie et les alentours et d'intéresser les visiteurs à un tourisme patrimonial avec une approche ludique.

Décision du jury :
☐ Maintien du niveau évalué
☒ **Attribution du niveau supérieur**
☐ Maintien du niveau évalué sous conditions
☐ Retrait du niveau évalué

Classement à l'issue de la visite :
☐ 0 Fleur
☐ 1 Fleur
☐ 2 Fleurs
☒ **3 Fleurs**
☐ 4 Fleurs

CONCLUSION GENERALE DU JURY :

Le jury vous remercie pour l'accueil et les échanges qui vous ont permis de présenter la démarche d'amélioration du cadre de vie de votre commune autour des enjeux du Label des Villes et Villages Fleuris.

Le jury a apprécié la posture de l'ensemble des parties prenantes, particulièrement volontaires, bienveillantes, à l'écoute et à la recherche de solutions adaptées pour mieux répondre aux exigences du label.

Les actions réalisées s'inscrivent dans la continuité de la bonne démarche déjà observée par le précédent jury. Ce dernier vous invite à poursuivre les efforts et la bonne dynamique collective appréciée lors de la visite.

En fonction des résultats de la grille d'évaluation et suite à la visite effectuée sur votre commune, le jury a décidé de vous attribuer une 3ème fleur ainsi que le Prix Régional de la Cohésion d'Equipe.

Les membres du jury ont intégré les conditions météorologiques extrêmes de cette période estivale, qui ont contraint la perception de l'écrin « vert et fleuri » que l'on attend de nos espaces de nature pour apprécier et évaluer objectivement les actions conduites par les équipes.

ANNEE DE LA PROCHAINE VISITE : 2031